

**Assainissement** *lib 6  
20 19*

**Affaire de Verrières**

**Un reportage  
au journal de TF1** *J*

Les abonnés ont témoigné, mais <sup>le</sup> président du syndicat de la Haute-Seine a évité les caméras...

(Page 3)

**Affaire de l'assainissement de Verrières**

**Un reportage au journal de TF1**

Les abonnés ont témoigné, mais le président du syndicat de la Haute-Seine a évité les caméras...

L'affaire de l'assainissement de Verrières connaît un retentissement national. Depuis que le dossier a été pris en main par l'Association France-Assainissement-Eau, basée dans la région bordelaise, les reportages se succèdent sur les médias nationaux. Après RTL et RMC, c'est TF1 qui vient de consacrer son antenne aux habitants de Verrières, Daudes, Montaulin, Clérey, Rouilly-Saint-Loup et Fresnoy-le-Château. Car ce qui se passe dans l'Aube est unique : 500 des 1.500 abonnés au syndicat d'assainissement ont engagé une action judiciaire contre ce même syndicat !

Dans ses colonnes, Libération-Champagne a déjà largement évoqué cette affaire, qui a éclaté à l'automne 93. Des centaines d'habitants se mobilisaient contre le brutal doublement des factures d'assainissement. Celles-ci passaient de 1.200 à 2.500 francs. Une augmentation imposée par le mauvais état du syndicat d'assainissement de la Haute-Seine. En épluchant les finances, l'association des abonnés découvrait un fort endettement, engendré par la construction de la station d'épuration de Verrières. Une installation considérée comme "surdimensionnée".

"Les élus n'ont pas de comptes exacts à rendre"

On connaît la suite. Le Tribunal d'Instance de Troyes a été saisi par plus de 400 abonnés. Ceux-ci, conseillés par M. Jacques Margalef

(président de l'AFAE), et Me Jacques Bordenie (avocat au barreau de Bordeaux), demandent l'annulation de la redevance forfaitaire, qualifiée "d'illégale". Ils veulent également le remboursement des sommes déjà versées à ce titre au syndicat d'assainissement de la Haute-Seine. Parallèlement, des recours devant le tribunal administratif ont été déposés.

Samedi, le journal de 13 heures de TF1 a consacré 1 minute 45 à l'affaire de Verrières. Le reportage avait été réalisé mercredi dernier par la journaliste Florence Schaal. Tout l'historique du dossier est clairement retracé. M<sup>me</sup> Emotte, présidente de l'association des abonnés, explique les difficultés que rencontrent plusieurs familles pour payer les factures d'assainissement depuis la forte augmentation de 93. Et M. Denis Spilmann, porte-parole de l'association, déclare que "Les abonnés sont pris en otage". Enfin M. Margalef résume rapidement la procédure engagée.

Florence Schaal conclut son reportage par cette phrase : "A la différence des chefs d'entreprise, les élus n'ont pas de comptes exacts à rendre". Une flèche destinée au maire de Verrières. Car ce dernier, qui est également président du syndicat d'assainissement de la Haute-Seine, n'a pas voulu répondre aux questions de la journaliste de TF1. Les caméras sont parfois agaçantes.

**Hervé Montero-Vaquero**